

## solde de tout compte

Par **zarzis**, le **09/10/2019** à **15:23**

Bonjour,

Je suis officiellement licenciée depuis le 4 octobre. Quelle est la durée pour recevoir l'ensemble des documents avec le solde de tout compte : 1 semaine ? 2 semaines ?

Par ailleurs, j'ai contacté la prévoyance de l'entreprise pour le complément de salaire. L'employeur n'a pas ouvert "mon dossier", même si je lui ai rappelé par écrit. La prévoyance me dit de voir avec l'employeur. Je n'ai pas de copie du contrat prévoyance et je ne connais pas le délai de franchise. Quels sont les recours possibles ? Le domaine de la prévoyance entreprise est bien flou pour moi. Pouvez vous m'éclairer.

Merci de vos retours.

Cordialement.

Par **ESP**, le **25/10/2019** à **14:53**

Bonjour

Au nom de Legavox, je vous prie d'accepter nos regrets pour cette absence de réponse jusqu'à ce jour, malgré le nombre de vues.

Je fais donc remonter votre sujet, espérant qu'un spécialiste se libère un peu pour vous.